LA DROITE ET SA POLITIQUE FAMILIALE

Un projet de texte a été enrichi par la discussion lors de la réunion nationale du collectif le 23 juin

QUELQUES REFLEXIONS SUR LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI

Dans notre société, en ce début du XXI° siècle, la famille est, de façon contradictoire, un lieu de refuge face à un monde extérieur agressif, mais ce champ clos est lui-même bien souvent générateur de violence. Et tendanciellement, bien qu'elle reste traditionnellement très marquée par l'idéologie patriarcale, elle ne constitue plus un noyau stable et soudé, elle apparaît se comporter davantage comme un agrégat d'individualités. Cela permet aux jeunes d'y trouver plus longtemps refuge, tout en développant, asses souvent, une certaine autonomie sur un plan comportemental.

Une autre tendance est le surinvestissement de l'enfant, surtout dans les premières années, l'enfant étant vécu comme un prolongement de soi ; mais dans une absence quasi générale de " projet ", aussi bien parental que social, ce qui le laisse sans repère. Si l'enfant est valorisé, il ne trouve pas vraiment sa place, son espace ; devenu jeune, il se trouve agrégé à une catégorie - " les jeunes " - que la société ne sait plus aimer et éduquer.

Le rôle des femmes demeure inchangé, malgré leur présence continue sur le marché du travail : travail domestique non partagé et non valorisé, violences. Les soins aux personnes dépendantes et aux proches handicapés physiquement et mentalement sont plus que jamais à leur charge. Leur aspiration à l'autonomie est plus forte que jamais si l'on en juge par le nombre de divorces, mais paradoxalement le nombre de mariages augmente, et la natalité aussi.

La commission devrait travailler la question des retraites pour les femmes. Il est décidé de faire quelques réunions de travail sur ce thème à la rentrée, avec la participation de Madeleine Lagane.

CARACTERISTIQUES DE LA DROITE

Si la gauche n'a pas rompu avec la vision traditionnelle de la famille, la droite défend bien plus encore une conception classique reposant sur une immuable division des rôles, même si la participation des femmes à la vie professionnelle est entérinée, et favorisée pour ce qui concerne les couches supérieures. Elle met toujours au premier plan

1) La stabilité du couple et l'autorité du père

2) La " conciliation " de l'emploi et de la famille, sans remise en cause du fait que cela ne s'adresse qu'aux femmes.

3) Une politique familiale et fiscale favorisant les couches les plus aisées.

I. STABILITE DU COUPLE

Ce serait une condition "essentielle à l'équilibre de l'enfant " : même si cette phrase de Chirac ne vise, dans notre questionnaire, que le couple en demande de PMA, il est évident qu'elle vise tout couple parental. On se souvient de la Conférence de la Famille sous l'égide d'Hélène Gisserot, au temps de Juppé : tous les malheurs, la drogue, toutes les violences et les délinquances étaient attribuées au délitement de la famille et aux divorces. La gauche a été tentée par ces amalgames. Si l'instauration du congé paternel par la gauche nous a paru une bonne chose, en revanche, nous nous sommes opposées à la systématisation de la garde alternée et à la suppression du divorce pour faute.

L'autorité du père serait à rétablir, quitte à lui faire prendre une place plus grande dans le partage des responsabilités. Le tout est d'éviter que les femmes préfèrent le divorce. En ceci, gauche et droite marchent de conserve.

Les jeunes se trouvent de plus en plus étiquetés comme groupe potentiellement dangereux. En cas de difficultés, les centres fermés sont préconisés comme alternative à la famille jugée défaillante.

Nos priorités :

• **Se battre pour les droits des femmes seules chargées de famille**, et contre la précarité et la mise au ban qu'elles encourent.

• Continuer à **s'opposer à la suppression du divorce pour faute** et au recours abusif à la résidence alternée.

• Se battre pour **l'élargissement des droits à l'adoption et à la PMA** pour les femmes seules et pour les lesbiennes.

• S'opposer aux abus du contrôle social et aux centres de rééducation fermés.

2. CONCILIATION : SUPERCHERIE

La conciliation " au bénéfice des femmes comme des hommes " est une supercherie. S'il est vrai que le temps des femmes et le temps des hommes n'est pas identique, il faut d'abord s'en prendre aux raisons de fond, et ne pas décréter que cela relève des mentalités.

• S'opposer à tout ce qui risque de renforcer l'actuelle division des rôles.

• **Refuser la notion de “ temps familial choisi** ” et le compte épargne-temps, même à 90% du salaire, comme le promettait Chirac (promesse de Gascon !). Limiter la possibilité du congé parental à 1 an (ou 6 mois ?) pris à égalité par le père et la mère.
• L’incitation des entreprises à investir dans la politique familiale est très dangereuse si cet investissement est laissé à leur bon gré (retour au paternalisme patronal, empiètement sur la vie privée). En revanche, **battons-nous pour la contribution de 1% patronal pour un fonds permettant la création de crèches publiques** et le développement rapide d’un service d’accueil de la petite enfance (voir plus bas).

3. INIQUITÉ DES POLITIQUES FAMILIALES

Nous avons toujours souligné combien les politiques familiales et fiscales étaient génératrices d’inégalités sur le plan social, aussi bien que d’inégalités entre les femmes et les hommes.
• **sur l’accueil de la petite enfance : refus de l’AGED**. L’allocation de garde d’enfant à domicile donne des avantages financiers énormes aux cadres qui peuvent se payer une aide à domicile. Non seulement la cotisation patronale est prise en charge, dans les limites d’un plafond, mais 50% des dépenses engagées sont déduites des impôts, dans la limite d’un certain plafond. C’est le retour organisé à la domesticité qui était en voie de disparition. Martine Aubry avait diminué de moitié ces avantages, mais Chirac veut rétablir l’AGED à taux plein… (alors même qu’il évoque une allocation de libre choix pour rétablir l’égalité entre modes de garde collectifs et individuels !). Nous voulons que le coût pour les parents soit proportionnel à leurs revenus, quel que soit le mode de garde mis à leur disposition (il est bien rarement choisi par eux, faute de possibilités !), et nous voulons que les salaires de toutes les personnes qui gardent des enfants soient revalorisés et unifiés selon des barèmes généraux (de même que leur formation mieux assurée) : cela signifie la mise en place progressive d’un Service d’Accueil de la petite enfance, gratuit comme la Maternelle, et regroupant tous les modes de garde, y compris la garde à domicile.
• sur les **allocations familiales** : nous voulons que l’allocation soit versée **pour tout enfant**, dès le premier, pour en finir avec son inspiration nataliste : elle doit manifester que la collectivité se porte solidaire de tout enfant. Il faut aussi qu’elle soit majorée de façon très substantielle, pour remplacer le quotient familial fiscal.
• **Le quotient familial fiscal** est créateur d’inégalité sociale, et nous voulons sa suppression. Le système des parts rapporte d’autant plus gros aux parents qu’ils sont plus imposés, donc riches. A l’inverse, les familles modestes (la moitiés des ménages) ne reçoivent rien puisqu’ils ne sont pas imposés. Le transfert des 70 milliards ainsi récupérés par le fisc alimenterait les allocations familiales et permettrait la mesure demandée ci-dessus.

Le 24 juin 2002